

Parler du harcèlement, « ça peut faire du bien »

Au collège Pasteur, la journée de cours a été banalisée, hier, pour la consacrer entièrement à la prévention du harcèlement scolaire. Un combat mené avant tout par les élèves eux-mêmes.

« **Dans les beaux bureaux en glace comme dans les couloirs d'école, c'est toujours l'effet de masse qui nous casse et nous isole.** » La voix de la chanteuse Maëlle résonne dans les étages du collège Pasteur comme si quelqu'un avait déclenché l'alarme incendie. En cette journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, la professeure Marina Baudeveix a choisi la musique pour aborder avec sa classe de 4^e le difficile thème du harcèlement à l'école. « **C'est quelque chose dont on parle au quotidien en classe mais pas de manière aussi directe qu'aujourd'hui** », témoigne l'enseignante. Elle compte dans cette classe « **deux ou trois cas d'élèves ayant subi du harcèlement par le passé** ».

Huit cas de harcèlement l'an dernier

C'est le cas d'Ambre. À 13 ans, cette collégienne s'est portée volontaire pour faire le relais entre ses camarades et la direction de l'établissement en cas de problèmes. « **Comme j'ai connu ça moi-même, j'ai voulu m'engager, parce que je sais qu'en parler peut faire du bien**, confie la jeune Saint-Loise, qui endosse ce rôle pour la deuxième année consécutive. **Ma mission, c'est de prévenir le personnel quand des gens se font embêter.** » Comme Ambre, chaque classe du collège Pasteur compte deux « ambassadeurs Phare », du nom du dispositif lancé en 2015 par l'Éducation nationale. Les ambassadeurs sont désignés tous les ans sur la base du volontariat ou suite à un vote, si une seule classe compte plus de deux candidats. « **Ce qui arrive très souvent** », affirme Charline Branly, la CPE à la tête de la cellule anti-harcèlement du collège.

Lors de l'année scolaire 2024-2025, celle-ci a été déclenchée à 36 reprises dans ce collège comptant 385 élèves, mais seulement huit signalements ont finalement été classés comme « harcèlement modéré » et deux ont conduit à des sanctions. « **On dispose de critères bien précis pour savoir si une situation correspond à du harcèlement ou plutôt à de simples petits conflits entre élèves** », explique la conseillère d'éducation. Parmi ces critères, le caractère répété d'un geste ou d'une moquerie et sa durée dans le temps.

Dans la classe de Marina Baudeveix. les collégiens travaillent désormais en petits groupes sur

la rédaction d'une lettre de soutien à une jeune fille aux pensées suicidaires. La prof tourne autour des tables, distille quelques consignes puis observe. « **Un élève harcelé, on peut l'identifier assez vite, s'il est toujours seul au moment de se mettre en groupe, qu'il pleure facilement ou en cas de fort taux d'absentéisme** », note l'enseignante. L'autre maillon essentiel, ce sont les parents. Alors que le collège Pasteur dispose d'une nouvelle association de parents d'élèves, l'établissement compte bien l'intégrer à son plan de lutte contre le harcèlement. « **Ce sont eux qui sont les mieux placés, à la maison, pour détecter un changement de comportement chez leur enfant** », souligne Charline Branly.

Tristan DURAND.



L'ensemble des 385 élèves du collège Pasteur ont participé à des ateliers de sensibilisation au harcèlement, jeudi 6 novembre à Saint-Lô. Ouest-France